

28/17

Marché de gré à gré avec la Maison CARRERE & Cie pour la fourniture de pneu-
neux de signalisation.

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs;

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de passer un
marché de gré à gré avec la Maison CARRERE & Cie pour la fourniture de pneu-
neux de signalisation, pour un montant de 1.167.800. F CFA. La dépense est
imputable à l'Art. 633 du budget de 1964, "Acquisition de petit matériel, ou-
tillage et mobilier".

Adopté à l'unanimité.

Approuvé

S. Denis, le 1^{er} Mai 1964

P/le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: J. Chérasol